



Division des Examens et Concours

DIEC/16-701-1653 du 18/04/2016

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2016 - EPREUVES OBLIGATOIRES PONCTUELLES DE LANGUES VIVANTES ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, ALLEMAND (HORS SERIES L, HOTELLERIE)

Références: Arrêtés du 22 juillet 2011 publiés au BOEN spécial du 6 octobre - Arrêté du 30 janvier 2012 publié au BOEN n°10 du 8 mars 2012 - Arrêté du 30 novembre 2012 publié au BOEN n°3 du 15 janvier 2013 - Note de service n°2014-003 du 13 janvier 2014 publiée au BOEN n°4 du 23 janvier 2014

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques

publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme TACCOEN - BTN - Tel : 04 42 91 71 93 - Mme EXPOSITO - BCG - Tel : 04

42 91 71 88 - Fax: 04 42 91 75 02

Cette note concerne l'organisation des oraux des épreuves obligatoires de langues vivantes des candidats individuels et scolarisés dans un établissement privé hors contrat ou au CNED, ainsi que les candidats qui ont fait le choix d'une langue non enseignée dans leur établissement.

1- Modalités d'évaluation des épreuves orales de langues vivantes 1 et 2

Les candidats sont évalués en contrôle ponctuel. L'évaluation ne porte que sur l'expression orale. La durée de l'épreuve est de 10 minutes précédée d'un temps de préparation d'égale durée.

Les candidats présentent à l'examinateur le jour de l'épreuve les documents qu'ils ont étudiés et qui illustrent les guatre notions du programme.

L'examinateur choisit l'une de ces notions. Après 10 mn de préparation, le candidat dispose d'abord de 5 minutes maximum pour présenter cette notion telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examinateur, qui prend appui sur l'exposé du candidat.

Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes.

Si le candidat ne présente aucun document, l'examinateur le mentionne au procès-verbal et lui propose deux documents portant sur des notions différentes du programme entre lesquels il lui demande de choisir. Le déroulé de l'oral est ensuite similaire.

Point de vigilance pour les interrogations orales de ces candidats :

Lors des interrogations orales ces candidats **sont autorisés à disposer de leurs documents pendant la préparation de l'épreuve et pendant l'entretien qui suit**, soit tout au long de l'épreuve. (cf note de service n°2014-003 relative aux épreuves de langues séries générales et technologiques (hors série L, hôtellerie, TMD)

2 - FICHES D'EVALUATION ET BORDEREAUX DE NOTATION

A l'issue de l'interrogation le professeur établit une fiche d'évaluation selon les modèles publiés en annexe de la note de service n°2014-003 du 13 janvier 2014.

La fiche d'évaluation établie pour chaque candidat a le statut de copie d'examen.

A ce titre, elle pourra être communiquée aux candidats qui en font la demande, uniquement après la délibération des jurys. C'est pourquoi elle doit être complétée avec le plus grand soin et comporter une appréciation explicite. Elle est conservée dans l'établissement centre d'épreuve pendant un an après les délibérations des jurys.

En aucun cas, les examinateurs ne doivent communiquer aux candidats les notes qu'ils attribuent. Seul le jury de l'examen a compétence pour arrêter la note définitive des épreuves.

L'épreuve orale est notée sur 20 points en point entier.

Les notes devront être saisies dans LOTANET dès la fin des épreuves.

3 - DATES DES EPREUVES

Les dates retenues sont :

- Le lundi 6 juin pour l'épreuve orale de langue anglaise
- Le mardi 7 juin pour les épreuves orales de langues espagnole, italienne et allemande.

4 - CENTRES D'EPREUVES

Les tableaux récapitulatifs joints précisent par langue les centres d'examen, le nombre de commissions et de candidats attendus.

5 - ENVOI DOCUMENTS

Les bordereaux informatiques de notation, les fiches individuelles d'évaluation et les listes d'affectation des professeurs vous seront adressés fin mai avec le matériel centre (tournée automobile).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Centres d'épreuves Oraux ponctuels de langues vivantes obligatoires

			ALLEMAND	ITALIEN	ESPAGNOL	ANGLAIS	Total général
Ville	Centre d'examen	(*)	7/6	7/6	7/6	6/6	
Manosque	Lycée Esclangon	C	1	1 1	4	9 1	15
Digne	Lycée David Neel	С		_	2	5	7
		C		1	2	3	6
Briançon	Lycée Altitude	J		1	1	1	
_	Lycée Briand	C			2 1		2
Gap	Lycée Villars	С	2	2		12	16
Avignon	Lucás Aubanal	C	1	Т	19	50	69
Avignon	Lycée Aubanel	J			1	2	42
Orange	Lycée de l'Arc	J				12 1	12
	Lycée Victor Hugo	С			15		15
Carpentras	Lycée Fabre	C	7	15	1	14	36
	Lycee Fabre	J	1	1	4.4	1	0.2
	Lycée Zola	J	12		44 2	26 2	82
Aix en	Lycée Fourcade	С			40	44	84
Provence	Lucia Cinama	C		19	2	58 58	77
	Lycée Cézanne	J		1		2	
Salon	Lycée L'Empéri	C		9 1		8 1	17
Arles	Lycée Montmajour	С				9	9
N.A. articus	lucía lucas	C				24	24
Martigues	Lycée Lurçat	J			24	1	24
Istres	Lycée Rimbaud	J C			21		21
Aubagne	Lycée Joliot Curie	C			10	12	22
	Lycée Montgrand	C		25	26	40	91
		J		1	42	55 55	97
	Lycée Saint Charles	J			42	35	9/
	Lycée Daumier	С	9		41 2	58 3	108
Marseille	Lycée Pagnel	C	1			64	64
	Lycée Pagnol					3 41	41
	Lycée Artaud	J				2	41
	Lycée Victor Hugo	٦	11 1	14			25
	TOTAL		42	86	268	544	940

(*) C = Candidats J = Jurys

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FICHE D'EVALUATION ET DE NOTATION POUR L'EXPRESSION ORALE EN LV1

SÉRIE :			L	ANGUE :		
SESSION:				ACADÉMIE :		
Nom et prénom du candidat	t :					
Nom de l'établissement :		/ille :				
	séquen	ce à cette prestation le nombr		pport à l'un des quatre degrés d ints indiqué (sans le fractionner		
A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/ recevabilité linguistique		
Degré 1		Degré 1		Degré 1		
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.				1 ou 2 pts.	
Degré 2		Degré 2		Degré 2		
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	3 pts.	Répond et réagit de façon simple.		S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	
Degré 3		Degré 3		Degré 3		
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	4 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	
Degré 4		Degré 4		Degré 4		
Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts	S'exprime dans une langue correcte, fluide qui s'approche de l'authenticité.	7 ou 8 pts	
lote A sur 6 'exprimer en continu /6 Prendre part à une conversation		/6	Note C sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8		
APPRÉCIATION :						

Note du candidat (total A + B + C) = / 20 Nom et prénom de l'examinateur Signature et date

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FICHE D'EVALUATION ET DE NOTATION POUR L'EXPRESSION ORALE EN LV2

SÉRIE :			L	ANGUE :		
SESSION:				ACADÉMIE :		
Nom et prénom du candidat	t:					
Nom de l'établissement :				/ille :		
	séquend	ce à cette prestation le nombr		apport à l'un des quatre degrés d ints indiqué (sans le fractionner		
A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/ recevabilité linguistique		
Degré 1		Degré 1		Degré 1		
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2pts.	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation. 2 pts.		S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	
Degré 2		Degré 2		Degré 2		
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée	4 pts.	Répond et réagit de façon simple. 4 pts		S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3, 4 ou 5 pts.	
Degré 3		Degré 3		Degré 3		
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	5 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	6 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	6 ou 7pts.	
Degré 4		Degré 4		Degré 4		
Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts	5		S'exprime dans une langue correcte, fluide qui s'approche de l'authenticité.	8 pts	
Note A sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C sur 8 Intelligibilité et recevabilité /8 linguistique		
APPRÉCIATION :						
Note du candidat (total A	+ B + C) = / 20				

Nom et prénom de l'examinateur Signature et date